



FORMATION COMMERCIALISATION POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES



✗ Votre performance est notre métier

LES CONTRATS A L'EXPORT : COMPARAISON INCOGRAIN ET GAFTA

Objectifs

- > Savoir apprécier ce qui différencie les contrats INCOGRAIN des contrats GAFTA
- > Connaître les principaux contrats GAFTA utilisés à l'international
- > Pouvoir gérer l'exécution d'un contrat GAFTA ou INCOGRAIN

Programme ¹

1. RAPPEL DES CONTRATS INCOGRAIN

- > Les INCOTERMS 2020
- > Les contrats Départ (maritime, fluvial, silo, routier, train)
- > Les contrats Rendu (routier, train)
- > Les addenda techniques : Qualité/Condition/ Réfaction
- > La confirmation de vente

2. PRÉSENTATION DES CONTRATS GAFTA

- > Les contrats généraux
- > Les contrats par marchandise
- > Les contrats par pays
- > Les Sampling Rules (GAFTA n° 124) : Analyses/Litiges Qualité/ Condition

3. COMPARAISON ENTRE CONTRATS MARITIMES « FOB » : INCOGRAIN (N°13) ET GAFTA (N°49) - GAFTA (N°64) ET GAFTA (N°82)

- > La désignation du lieu de chargement
- > Les délais de préavis
- > Les délais de livraison et d'extension
- > L'agrèage et les analyses au départ

4. COMPARAISON ENTRE CONTRATS MARITIMES « CIF » : INCOGRAIN (N°12) ET GAFTA (N° 80) - GAFTA (N°80A) ET GAFTA(100)

- > La désignation du lieu de chargement
- > Les délais de livraison et d'extension
- > L'application du navire
- > L'agrèage des marchandises « Tale Quale / Rye terms»
- > Assurance des marchandises

5. LES CLAUSES INCOGRAIN ET GAFTA APPLICABLES À TOUS LES CONTRATS

- > Les Clauses Paiement (Payment)
- > Les Clauses Insolvabilité (Insolvency)
- > Les clauses Force Majeure (Prévention of Shipment)
- > Les clauses de Filière (Circle)
- > Les clauses Défaut (Default)

PUBLIC

Service exécution
Services commerciaux des coopératives agricoles

LIEU

A distance en inter-coopératives

DUREE ET DATES

2 jours - 14 heures
27 et 28 mai 2021

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé didactique
Etude des contrats et cas pratiques
Discussion en groupe

MOYENS TECHNIQUES

Chaque participant doit avoir un ordinateur avec
un micro, une caméra et une connexion internet
suffisante

COÛT PÉDAGOGIQUE

1 170 € HT / par personne

INTERVENANTS

Maryse CASSAN
Avocate partenaire de LCA Solutions +

CONTACT COORDINATION ET RELATIONS AVEC LES STAGIAIRES

Julie LECOQ
Tél : 01 44 17 58 47
jlecoq@solutionsplus.coop

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L.6353-1
et L.6353-3 du code du travail